

ANNEXE II

Modèle de panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention.

← Min 0,57 m →	
 REGION WALLONNE Zone de prévention d'une (des) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementées) <u>RÉGION WALLONNE</u>	
Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif) 1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle(s) de la (des) société(s) 3. Numéro(s) de référence de la (des) prise(s) d'eau	
EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR: 1. «Noms du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau»: « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. La Protection Civile: Service 100	
← Min 0,7 m →	